



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

LCL
John SHAPLAND
C2

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 4 / la souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

P. JOINTE(S) :

La souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

INTRODUCTION

La notion de l'état actuelle a commencé en 1648 avec les signatures du traité de Westphalie, qui a noté la fin de la guerre de trente ans. Avec ce traité, les états étaient formés et la souveraineté a passé des clans et des nobles aux états. La système comme ça a resté statu quo jusqu'à récemment. La notion de la souveraineté étatique n'était pas une question jusqu'à la création de l'Union Européen, où il semble que la souveraineté peut-être passera à l'Union, des états avec une constitution européen. Donc, la question qui reste est, la souveraineté étatique a-t-elle un avenir ? Et si elle a un avenir, il semblera comme quoi ? Pour la définition de « l'avenir », pour cette épreuve, on va utiliser un terme de 20 ans. C'est vraiment difficile de proposer les avis sur un période plus loin.

Pour cette essai, on va commence avec une description des composantes de la géopolitique d'un pays. On parlera des pouvoirs étatiques, soit trans-étatique, soit intra-étatique. Puis, on décrira le possible perte de souveraineté qui vient avec les nouveaux blocs, comme ceux de l'Union européen ou un Union asiatique, ou peut-être dans l'avenir un « Union des américas » que le Président Bush et le Président Fox (du Mexique) ont parlé le 23 mars 2005. Prochainement, on expliquera pourquoi les états gardèrent leur souveraineté dans l'avenir. Et en fin, on parlera un petit peu de la notion de réalisme, salon Kenneth Waltz, et comment le réalisme aide la notion de la souveraineté.

PREMIERE PARTIE : COMPOSANTS DE LA GEOPOLITIQUE

Quand on parle de l'avenir de la souveraineté, on doit commencer avec une base d'information. La souveraineté et les décisions gouvernementales sont dans la catégorie de la géopolitique. En conséquence, il faut définir les composants de la géopolitique et expliquer qui peut changer et comment cela effectuera la souveraineté d'un pays.

Tout d'abord, on va énumérer les composantes de la géopolitique : la géographie, l'ethnie, la politique, l'économie, la culture, la religion et les ressources. Il y a des choses qui changent avec le temps : la politique et l'économie. Il y a aussi des choses qui changent rarement, comme l'ethnie, la culture et la religion. Dernièrement, il y a des choses qui ne changent pas, comme la géographie et les ressources (en vérité, ils changent, mais tellement lent que c'est presque impossible de voir).

Pour les choses qui changent rarement ou qui ne changent pas, la géopolitique, quant à lesquels, doit rester consistant. La géographie et les ressources d'un pays ne changent pas et le gouvernement ne fera pas les choses contre la démographie ou les choses qui mettent en danger les ressources. Pour exemple, le gouvernement anglais fait les décisions comme un pays qui est une île, et les gouvernements arabes font leurs décisions avec la connaissance que le pétrole est impératif de leur survivance. Un pays ne prendra jamais les décisions géopolitiques contre les composants stables. Et si un gouvernement démocratique fait les décisions contre la culture, la religion ou l'ethnie, il ne restera pas un long temps.

Pour les composants de la géographie qui changent de temps en temps, le gouvernement doit considérer les implications des décisions qui affectent les peuples. On ne peut pas combattre la mère nature et on doit faire attention des changements de la géopolitique. La souveraineté d'un pays est en jeu.

DEUXIEME PARTIE : PERTE DE SOUVERAINETE

La souveraineté d'un pays est l'autorité suprême qui caractérise un pays indépendant. Le concept de la souveraineté explique que le gouvernement fait les décisions pour le pays – pour sa sécurité, pour sa économie ou pour sa politique. Le pays est plus important qu'un seul individu. Et après le traité de Westphalie, c'était l'état qui contrôle les décisions gouvernementales. Mais, aujourd'hui il y a des situations où on se trouve une organisation plus grande que l'état qui fait les décisions – comme l'Union européenne en Europe. Les pays vont donner un petit peu de leur souveraineté à l'Union européenne avec une nouvelle constitution européenne. Quelques décisions géopolitiques vont transférer des pays à l'Union. Mais, il y a les autres qui restent avec les pays – comme la défense des pays, pour l'instant. Donc, il va passer quelques pouvoirs étatiques à l'Union et ils vont perdre un petit peu de leur souveraineté.

Toutefois, est-il une perte de la souveraineté étatique ? Peut-être, et peut-être pas. Si on considère les pays d'Europe comme les états des États-Unis, et on considère l'Europe comme États-Unis d'Europe, c'est seulement un état plus grand qui garde sa souveraineté. Les États-Unis d'Europe prendra les décisions avantageuses, qui respectent les composantes de la géopolitique d'Europe, et qui soutiennent les peuples de leur grand pays. Donc, même si les petits pays donnent un petit peu de leur souveraineté à l'Union européenne, il reste une souveraineté étatique – juste plus grande. Et en vérité, comme on verra dans la prochaine partie, c'est les pays propres qui gardent leur souveraineté étatique.

TROISIEME PARTIE : GARDIENNE DE SOUVERAINETE

Dans le monde aujourd'hui, il y a deux grands facteurs très importants qui gardent la souveraineté des pays : les démocraties et le réalisme, et les deux sont liés. Premièrement, le nombre de pays démocratiques monte chaque an, et avec les états démocratiques c'est les décisions de peuples qui sont importantes. Si les peuples ne sont pas contents, ils changent le gouvernement. Le gouvernement doit respecter leurs besoins et leurs désirs. Donc, comme déjà dit, le gouvernement garde les décisions cruciales, tel que ceux

qui ont un effet sur les composants de la géopolitique stable. Il ne faut pas changer les composants géopolitiques stables – donc il faut garder la souveraineté des questions quant à lesquels.

Deuxièmement, la théorie de réalisme vive dans la tête de plusieurs leaders des pays. Selon Asemeric Chauprade dans son livre *Géopolitique, constants et changements dans l'histoire*, il dit que les réalistes « s'inscrivent dans la continuité de l'analyse géopolitique classique caractérisée par les rapports de force entre les états. » Selon Kenneth Waltz, réaliste américain, les états survivent parce que ils font les décisions pour l'état. Quand il y a une question de sécurité, l'état prend la piste qu'il pense est mieux pour l'état et les citoyens. Ça n'est pas quelque chose que le pays passe aux autres organismes.

Par ailleurs, ce n'est pas une question du type du régime politique qui contrôle un pays qui est très important pour les citoyens et qui garde le gouvernement dans sa place. L'importance est que il y a un bon gouvernement qui connaît les peuples et leurs besoins. C'est l'état qui est mieux positionné pour c'est information et de soigner les citoyens. Donc, les gouvernements démocratiques ne prendraient pas une tendance centripète qui oublie les citoyens ou les composants de la géopolitique. Il va garder la souveraineté tel qu'il peut garder le gouvernement et garder le pays.

CONCLUSION

La réponse de la question si la souveraineté étatique a-t-elle un avenir est complexe. Surtout, ma réponse est « oui ». La question est la forme de cette souveraineté. À l'égard du pays d'Europe joindrant ensemble avec une tendance centrifuge pour combattre la puissance de l'autre côté d'Atlantique, c'est vrai que les souverainetés des pays vont changer. Ils vont donner la capacité de faire quelques décisions à l'Union européen. Mais, ils vont garder les autres décisions eux-mêmes. Quand il y a une question de la sécurité d'un pays, le gouvernement va suivre la réponse des « États-Unis d'Europe » si la réponse est en accord avec les souhaits du pays. Si la réponse ne suffit pas, le pays garde sa souveraineté et la possibilité de répondre différemment, ou quitter l'Union si nécessaire. Oui, la souveraineté étatique a un avenir.